



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 19 décembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	13/12/2012
Affichage	13/12/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : D.S.P. 5

**OBJET : VERT MARINE -
APPROBATION RAPPORT
EXERCICE 2011.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.
BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain.
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
RAPANOEL Séverine pouvoir à FABRE Mireille.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
ROUBAUD Sabin pouvoir à NUSSBAUM Richard.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, PEYTHIEU Eric, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ROUBAUD Sabin.

Secrétaire de Séance : CODURI Laetitia.



Rapporteur : Gérard FROMM.

PISCINE

Le centre aquatique et la patinoire appartenant à la commune sont gérés sous la forme d'une Délégation de Service Public.

La convention de Délégation de Service Public a été signée le 1^{er} janvier 2005, pour une durée de 10 ans, avec la société VERT-MARINE.

Ces équipements participent au dynamisme sportif ou de loisirs du Briançonnais.

En 2011 le Centre Aquatique et Ludique a accueilli 169 599 usagers sensiblement le même nombre de personnes qu'en 2010.

La sécurité des usagers est assurée par 5 maîtres nageurs diplômés d'état.

Les usagers sont accueillis par des hôtesses polyglottes.

Les principales missions sont :

- L'accueil des publics
- La sécurité des usagers
- L'animation du site
- Développer la pédagogie et la citoyenneté

La maintenance technique et les contrôles sanitaires sont assurés 7 jours sur 7.

L'hygiène du site fait partie des priorités

Les temps d'ouverture :

- 93,45h / semaine en période scolaire
- 103 h / semaine en période de petites vacances
- 63 h / semaine en période de vacances estivales

L'offre détente aurait besoin d'être réactualisée pour correspondre à la demande, dépense estimée à 50 000 € TTC.

Une procédure est en cours pour diverses malfaçons

PATINOIRE

En 2011 la patinoire a accueilli 83 759 usagers soit 1 325 personnes de moins qu'en 2010.

L'équipe des hockeyeurs « Les Diables Rouges » est la figure emblématique du site.

Ses missions sont principalement :

- L'accueil (scolaires, clubs, touristes....) dans des conditions de sécurité et d'hygiène conformément à la réglementation.
- La mise en place d'animations.
- La communication (même réseau que le Centre Aquatique)

L'encaissement de l'accès à la patinoire a lieu dans le hall principal du centre d'accueil dans un souci de sécurité des personnels et de mutualisation des besoins.

La maintenance technique est assurée par une société extérieure.

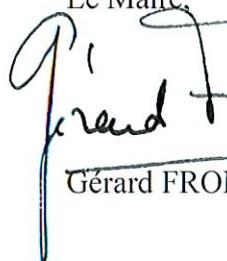
La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 21 novembre 2012 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2011.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 26 DEC. 2012
PUBLIÉ LE 26 DEC. 2012
NOTIFIÉ LE 27 DEC. 2012